Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260506-DEL_2026_100-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260506-DEL_2026_100-DE

N° DEL_2026_100

Objet **Urbanisme**

Désignation d'un représentant - AUDIAR

La Communauté de Communes est membre de l'agence d'urbanisme de l'aire rennaise, qui est un organisme d'études et réflexions dédié, conformément au code de l'urbanisme (article L132-6), à l'accompagnement de ses membres, l'État et les collectivités territoriales.

Le conseil communautaire doit désigner un représentant qui représentera la Communauté de Communes Val d'Ille - Aubigné à l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR).

Monsieur le Président propose de désigner Madame Véronique SENTUC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

DESIGNE Madame Véronique SENTUC pour représenter la Communauté de Communes Val d'Ille - Aubigné à l'assemblée générale de l'AUDIAR.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 06/05/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur HONORE Jean-Yves

Le *06/05/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

